

# MÉMOIRE INDIVIDUEL

Consultation publique pour le PPU du  
Secteur de la Sapinière, Val-David

présenté par Nathalie Laplante

6 février 2021

## Présentation de la rédactrice

---

Nathalie Laplante réside à Val-David depuis octobre 2015 avec son conjoint et leurs trois enfants.

Nathalie est bachelière en communication et elle a cumulé plusieurs années d'expériences professionnelles liées à l'approvisionnement alimentaire durable et à la gestion de projets d'économie sociale.

En 2010, elle a cofondé la *Coopérative de solidarité des Bons Voisins*, à Pointe-Claire, et y gérait un restaurant et une épicerie-boutique adhérant au mouvement locavore. En 2018, Nathalie a contribué largement au démarrage du *Marché et bistro fermiers aux petits oignons*, à Mont-Tremblant, à titre de co-gérante.

Tout récemment, elle a fondé l'Assiette Turquoise, une entreprise basée dans les Laurentides qui offre des services-conseils en approvisionnement alimentaire durable à des organisations publiques et privées. L'Assiette Turquoise lui permet d'aligner son expertise professionnelle, son profil entrepreneurial et son désir d'agir au cœur de la transition socioécologique.

Nathalie est aussi impliquée bénévolement dans plusieurs organisations et initiatives citoyennes qui touchent à l'éducation, à la mobilité durable et aux milieux de vie des aînés :

- Membre-fondatrice du Garage Collectif, Val-David, (2020-...)
- Secrétaire au Conseil d'administration de Maison Phoenix, Val-David, (2019-...)
- Membre-parent au Conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Baptiste, Val-David (2019-...)
- Membre-parent au Comité de parents du Centre de Services Scolaires des Laurentides (2020-...)

Au cours des dernières semaines, la Municipalité du Village de Val-David sollicite la participation de ses citoyennes et citoyens afin d'élaborer un Plan Particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de la Sapinière. « Par cette démarche, la Municipalité désire définir une vision de développement durable, innovante et représentative des attentes du milieu pour ce secteur stratégique du territoire. » Je souhaite porter une attention particulière à cette notion de développement durable qui avance des considérations essentielles.

Mais avant, permettez-moi une parenthèse personnelle. Je suis de celles et ceux qui éprouvent un grand respect pour La Sapinière, cet établissement de renommée. Ma grand-mère feu Denise Labelle, a fièrement travaillé à La Sapinière pendant de nombreuses années. D'ailleurs, quand j'étais petite, ma sœur et moi avons une perception idyllique de l'emploi de Denise. Nous jouions souvent à l'auberge, comme si la réputation de cette grande auberge se transcendait jusque dans l'imaginaire des petits-enfants de ses employés...

Maintenant, revenons au développement durable. Il s'agit, en fait, d'un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». (Rapport Brundtland, 1987). D'abord, il y a cette notion de besoin qui soulève une question de premier plan : de quoi, avons-nous besoin, citoyennes et citoyens de Val-David, pour s'assurer collectivement un futur plus sain, agréable et sûr?

Il s'agit d'une question à la fois incontournable et très délicate. Puisqu'un besoin humain relève du ressenti, le besoin d'une personne peut très bien être le luxe d'une autre. Afin de s'assurer une cohésion sociale, il m'apparaît fort important de déterminer quels besoins fondamentaux\* méritent notre attention collective. Des besoins de subsistance (accès au logement abordable; sécurité et autonomie alimentaire), de protection (écosystèmes sains, protégés et sécuritaires) ou de compréhension (éducation, esprit critique et analytique)? Éprouvons-nous plutôt des besoins collectifs de détente ou de loisirs?

Dans le contexte du secteur de la Sapinière, réfléchissons au potentiel de ce territoire pour répondre à ces besoins actuels et projetés. Si nous y construisons quoique ce soit, public ou privé, qu'en sera-t-il demain, dans 25 ans ou dans 100 ans?

Par exemple, plusieurs défendent leur droit d'accès à des plans d'eau, mais le plan d'eau, lui, a-t-il le droit d'exister sans intervention humaine? Rappelons-nous que le fameux « Lac » la Sapinière, n'est pas exactement un lac; il s'agit d'un ruisseau qui, en 1933, n'a pas échappé au développement du Domaine de l'hôtel La Sapinière...

Je ne suis pas experte en la matière, mais je me demande si ce ruisseau mérite d'être restaurer à son état naturel? C'est la base du ré-ensauvagement (*rewilding*), expliqué sagement par l'auteur Georges Monbiot, qui consiste à rétablir l'équilibre naturel de nos écosystèmes. Certes, il m'apparaît fort important de valoriser le passé, mais soyons vigilants et assurons-nous de retourner assez loin dans le temps afin de rétablir les bonnes choses...

Nous sommes en 2021, une période à la croisée de bouleversements écologiques, climatiques et sanitaires sans précédents. Il me semble dorénavant inacceptable de continuer à marcher dans les sentiers historiques tracés par le passé, si glorieux soient-ils, sans considérer la notion du développement durable.

Vivons les deux pieds bien ancrés dans le présent, notre regard fixé sur notre futur incertain. On associe souvent et justement les bienfaits du développement durable au futur de nos enfants. Cependant, l'écopsychologue, professeure et Mère au Front, Laure Waridel apporte une nuance importante dans son livre *La Transition, c'est maintenant*: « Penser et agir au-delà du cadre temporel à très court terme de nos sociétés modernes engage à une solidarité intergénérationnelle. » Idéalement, donc, ce que l'on construit aujourd'hui viendra plutôt améliorer le sort de toutes les générations...

J'ai moi-même donné naissance à trois êtres humains extraordinaires; je suis évidemment solidaire avec les besoins de nos enfants. Mais que cela ne se fasse pas au détriment des aînés qui leurs ont précédés. En fait, que cela se fasse en harmonie avec tous les êtres vivants dont les besoins fondamentaux sont également importants.

Tant qu'à entreprendre une réflexion collective, profitons-en pour reculer un peu de nos positions bien campés. Peut-être devrions-nous remettre en question la validité des besoins que nous défendons pour mieux évaluer, ensuite, ce qui mérite d'être construit, dans quel ordre de priorité, et surtout, dans le cadre de ce PPU, dans quel endroit et sous quelle forme? Fixons notre attention sur le présent, sur les crises dont nous ne sommes pas nécessairement responsables, mais que nous avons la responsabilité d'adresser.

\*Je m'appuie ici sur l'approche des besoins fondamentaux et du développement humain tel qu'élaboré par l'économiste chilien Manfred Max-Neef.